

TROISIÈME TRIMESTRE 2015

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2015

La Banque Laurentienne déclare de solides résultats pour le troisième trimestre

Faits saillants du troisième trimestre 2015

- Résultat dilué par action ajusté en hausse de 10 % d'un exercice à l'autre
- Solide croissance interne :
 - Prêts hypothécaires de B2B Banque en hausse de 23 % d'un exercice à l'autre
 - Prêts aux entreprises en hausse de 16 % d'un exercice à l'autre
- Solide performance au chapitre du crédit, avec des pertes sur prêts de 7,0 millions \$, soit 33 % de moins que l'an passé

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014	VARIATION
Comme présenté			
Résultat net	44,2 \$	40,1 \$	10 %
Résultat dilué par action	1,44 \$	1,27 \$	13 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,1 %	11,2 %	0,9 %
Base ajustée¹			
Résultat net ajusté	45,3 \$	42,4 \$	7 %
Résultat dilué par action ajusté	1,48 \$	1,35 \$	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	12,4 %	11,9 %	0,5 %

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net ajusté de 45,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,48 \$, pour le troisième trimestre 2015, une hausse respectivement de 7 % et 10 % comparativement au résultat net ajusté de 42,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,35 \$, pour la période correspondante de 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,4 % pour le troisième trimestre 2015, par rapport à 11,9 % pour la période correspondante de 2014. Comme présenté, le résultat net s'est établi à 44,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,44 \$, pour le troisième trimestre 2015, comparativement à 40,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,27 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 12,1 % pour le troisième trimestre 2015, par rapport à 11,2 % pour le troisième trimestre 2014.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, le résultat net ajusté a totalisé 128,1 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 4,17 \$, soit une hausse respective de 6 %, comparativement au résultat net ajusté de 121,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,92 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,0 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, par rapport à 11,8 % pour la période correspondante de 2014. Comme présenté, le résultat net s'est établi à 121,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,94 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, en comparaison de 106,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,42 \$, pour la période correspondante de 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 11,3 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, par rapport à 10,3 % pour la période correspondante de 2014.

suite à la page 2

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de certaines charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre 2015, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Notre stratégie visant à nous concentrer sur nos principaux moteurs de croissance a continué de porter ses fruits au cours du trimestre, comme en témoignent la hausse de 23 % du portefeuille de prêts hypothécaires de B2B Banque et la progression de 16 % de nos prêts aux entreprises. Par conséquent, les revenus ont enregistré une solide croissance d'un exercice à l'autre. En outre, nous n'avons aucun prêt aux entreprises du secteur pétrolier et gazier et la qualité du crédit de nos portefeuilles est demeurée excellente, de sorte que nos pertes sur prêts ont été faibles et notre performance financière, robuste. Par ailleurs, nous maintenons notre engagement indéfectible à accroître l'efficacité opérationnelle et à maximiser le levier d'exploitation grâce à des processus améliorés et à une meilleure exécution. »

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution de l'environnement technologique, la capacité de réaliser les avantages anticipés de l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement, d'intégrer rapidement et efficacement le portefeuille et la réaction des clients du vendeur à la transaction. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Table des matières

Faits saillants	3
Faits saillants trimestriels	4
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	27
Renseignement aux actionnaires	48

Faits saillants

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	VARIATION	31 JUILLET 2014	VARIATION	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014	VARIATION
Rentabilité								
Revenu total	226 638 \$	220 679 \$	3 %	219 645 \$	3 %	665 477 \$	652 644 \$	2 %
Résultat net	44 166 \$	41 188 \$	7 %	40 097 \$	10 %	121 189 \$	106 611 \$	14 %
Résultat dilué par action	1,44 \$	1,34 \$	7 %	1,27 \$	13 %	3,94 \$	3,42 \$	15 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	12,1 %	11,8 %		11,2 %		11,3 %	10,3 %	
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) - mesure mise à jour ^{[1][2]}	1,85 %	1,84 %		1,89 %		1,84 %	1,89 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	71,1 %	71,9 %		71,0 %		72,2 %	72,8 %	
Levier d'exploitation ^[1]	1,3 %	2,4 %		3,7 %		0,8 %	5,7 %	
Par action ordinaire								
Cours de l'action - Clôture	49,48 \$	48,29 \$	2 %	51,55 \$	(4) %	49,48 \$	51,55 \$	(4) %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	9,8x	9,9x		12,2x		9,8 x	12,2 x	
Valeur comptable ^[1]	47,45 \$	47,10 \$	1 %	45,10 \$	5 %	47,45 \$	45,10 \$	5 %
Ratio cours / valeur comptable ^[1]	104 %	103 %		114 %		104 %	114 %	
Dividendes déclarés	0,56 \$	0,54 \$	4 %	0,52 \$	8 %	1,64 \$	1,54 \$	6 %
Rendement de l'action ^[1]	4,5 %	4,5 %		4,0 %		4,4 %	4,0 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	38,8 %	40,3 %		40,9 %		41,6 %	45,0 %	
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	45 291 \$	42 313 \$	7 %	42 355 \$	7 %	128 072 \$	120 991 \$	6 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,48 \$	1,38 \$	7 %	1,35 \$	10 %	4,17 \$	3,92 \$	6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,4 %	12,1 %		11,9 %		12,0 %	11,8 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	71,1 %	71,9 %		70,3 %		71,5 %	71,3 %	
Levier d'exploitation ajusté ^[1]	1,3 %	(0,7)%		2,0 %		(0,3)%	2,1 %	
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	37,8 %	39,2 %		38,6 %		39,3 %	39,2 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan ^[3]	39 558 \$	37 656 \$	5 %	36 289 \$	9 %			
Prêts et acceptations	28 655 \$	28 111 \$	2 %	27 275 \$	5 %			
Dépôts	25 800 \$	24 960 \$	3 %	24 213 \$	7 %			
Actif productif moyen	31 556 \$	30 631 \$	3 %	29 717 \$	6 %	30 804 \$	29 746 \$	4 %
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,7 %	7,8 %		7,7 %				
Total	11,7 %	11,9 %		12,4 %				
Ratio de levier	3,6 %	3,7 %		s. o.				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 761	3 746		3 740				
Nombre de succursales	150	151		152				
Nombre de guichets automatiques	408	415		420				

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Calculée comme le revenu net d'intérêt divisé par l'actif productif moyen. Voir la rubrique sur les modifications à la présentation de l'information financière - compensation des instruments financiers et incidence sur la marge nette d'intérêt à la page 24 et la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

[3] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Faits saillants trimestriels

Particuliers et Entreprises

- Bonne performance avec une croissance de 21 % du résultat net par rapport au troisième trimestre 2014.

Services aux entreprises

- Septième trimestre consécutif avec un taux de croissance des prêts à deux chiffres.
- Les prêts totaux aux entreprises ont augmenté de 16 % par rapport au troisième trimestre 2014; les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux ont progressé approximativement au même rythme.
- L'équipe spécialisée en crédit-bail développe de nouvelles relations pour la Banque. Elle bâtit un solide pipeline de projets et étend sa présence géographique grâce aux directeurs de comptes œuvrant en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Alberta.
- L'équipe de financement immobilier continue de générer des prêts de haute qualité en travaillant en étroite collaboration avec des promoteurs bien établis qui développent des projets répondant à la demande des marchés en constante évolution.
- Maintien de l'accent sur l'excellence commerciale afin d'améliorer la productivité des ventes et sur l'excellence opérationnelle dans le but d'améliorer les processus pour la clientèle.

Services aux particuliers

- La solide performance de notre offre de fonds communs de placement BLC-Mackenzie a contribué à une hausse de 35 % des revenus tirés de la vente de fonds communs de placement par rapport à l'année précédente.
- Poursuite des travaux afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires MRCC 2 (Modèle de relation client-conseiller – Phase 2).

B2B Banque

- Trimestre record pour les prêts hypothécaires avec une croissance de 23 % par rapport au troisième trimestre 2014.
- Une offre exhaustive de produits, jumelée à une approche prudente en matière de souscription, continue de bien servir un nombre croissant de courtiers en prêts hypothécaires, ainsi que leurs clients.
- En août 2015, B2B Banque a acquis un portefeuille de prêts à l'investissement auprès du Groupe Banque TD, ajoutant 5 000 nouveaux clients et 0,6 milliard \$ en nouveaux prêts. Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Banque dépasse maintenant 4,5 milliards \$. Cette transaction stratégique renforce le leadership de B2B Banque dans le marché des prêts à l'investissement et confirme son engagement envers la communauté des conseillers financiers.

Valeur mobilières Banque Laurentienne (VMBL)

- Le développement progressif de la plateforme de courtage au détail a contribué à une croissance de 11 % des actifs administrés de VMBL au cours de l'année. Ceux-ci dépassent maintenant 3,1 milliards \$.
- La division Institutionnel - Actions élargit son rayonnement et conclut des transactions avec un plus grand nombre d'investisseurs institutionnels et de sociétés de petites capitalisations.

Nominations à la Banque

- Au cours du trimestre, François Laurin a été nommé vice-président exécutif et chef de la direction financière. De plus, Deborah Rose a été nommée présidente et chef de la direction de B2B Banque et Stéphane Therrien s'est vu attribuer la responsabilité additionnelle des Services aux particuliers, à titre de vice-président exécutif, Services aux entreprises et particuliers. Grâce à leurs expertises respectives, ils pourront contribuer significativement au développement de la Banque.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2015, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de neuf mois close à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 2 septembre 2015, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2015, préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2014 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives économiques

Au Canada, l'économie s'est légèrement contractée au premier semestre de 2015. Cette contraction reflète essentiellement l'incidence immédiate du recul des prix du pétrole brut sur les investissements des entreprises, un ralentissement temporaire des exportations de produits autres qu'énergétiques et, dans une moindre mesure, l'essoufflement de la demande de produits de base autres qu'énergétiques. Néanmoins, les industries axées sur les exportations du centre du Canada ont récemment donné des signes de redressement, ce qui a contribué à soutenir le marché de l'emploi au Canada, le taux de chômage étant demeuré stable à 6,8 % au cours des six derniers mois. Cette situation, combinée à la hausse prévue des dépenses en capital par les sociétés axées sur les exportations, devrait permettre au PIB réel canadien de rebondir légèrement au cours du deuxième semestre 2015 et en 2016. Dans l'ensemble, il est prévu que l'économie canadienne affichera une croissance de 1,2 % en 2015 et de 2,0 % en 2016, par rapport au taux de croissance de 2,4 % enregistré en 2014.

Le récent recul des prix du pétrole brut a également donné lieu à une révision à la baisse des prévisions d'inflation à l'échelle mondiale et, par conséquent, des taux d'intérêt mondiaux, ce qui a permis à la Banque du Canada de réduire son taux cible de financement à un jour de 25 points de base en juillet 2015, après l'avoir diminué de 25 points de base en janvier 2015. Compte tenu des divergences prévisibles entre la politique monétaire des États-Unis et celle du Canada et du recul des prix du pétrole, le dollar canadien s'échange à près de 0,76 \$ US, ce qui devrait stimuler davantage le segment des exportations de l'économie canadienne.

Dans l'ensemble, le contexte persistant de bas taux d'intérêt constitue un défi à l'égard des marges d'intérêt de la Banque. Toutefois, ce contexte, conjugué à la stabilité du taux de chômage et à la prévision d'une croissance plus marquée de l'économie dans la région centrale du Canada, devrait contribuer positivement à la croissance de la Banque, malgré les préoccupations à propos de l'économie des régions riches en ressources du Canada.

Performance financière 2015

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction et la performance de la Banque pour 2015. Ces objectifs financiers étaient fondés sur les hypothèses présentées aux pages 22 et 23 du rapport annuel 2014 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tenaient pas compte des éléments d'ajustement.

OBJECTIFS FINANCIERS 2015 ^[1]

	OBJECTIFS DE 2015	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2015
Résultat dilué par action ajusté	Croissance de 5 % à 8 %	6 %
Ratio d'efficacité ajusté	< 71,0 %	71,5 %
Levier d'exploitation ajusté ^[2]	Positif	(0,3) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	≥ 12,0 %	12,0 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires — base « tout compris »	> 7,0 %	7,7 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Aux fins du calcul des données correspondant aux objectifs financiers de 2015, les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c'est-à-dire les taux de la période considérée par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent).

La direction croit que les objectifs en matière de rentabilité et de fonds propres tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice sont réalisables. Une croissance appréciable des produits à marge plus élevée et la qualité du crédit toujours solide ont été les inducteurs importants de la bonne performance financière de la Banque depuis le début de l'exercice. Toutefois, les dépenses prévues au quatrième trimestre visant à améliorer les systèmes d'administration des comptes dans les succursales à la lumière des nouvelles exigences réglementaires du Modèle de relation client-conseiller – Phase 2 (MRCC 2) ralentiront temporairement nos progrès et pourraient faire en sorte que la Banque n'atteigne pas, mais de peu, ses objectifs pour l'exercice en matière de ratio d'efficacité et de levier d'exploitation. La Banque continue néanmoins de se concentrer sur la concrétisation des occasions d'affaires et le contrôle de la croissance des dépenses de base pour accroître l'efficacité.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Revenu net d'intérêt	147 229 \$	137 691 \$	141 249 \$	424 416 \$	420 831 \$
Autres revenus	79 409	82 988	78 396	241 061	231 813
Revenu total	226 638	220 679	219 645	665 477	652 644
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 531	1 531	1 511	4 534	8 145
Provisions pour pertes sur prêts	7 000	8 000	10 500	25 500	31 500
Frais autres que d'intérêt	161 037	158 750	155 973	480 484	475 010
Résultat avant impôts sur le résultat	57 070	52 398	51 661	154 959	137 989
Impôts sur le résultat	12 904	11 210	11 564	33 770	31 378
Résultat net	44 166 \$	41 188 \$	40 097 \$	121 189 \$	106 611 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 399	2 398	3 588	7 196	8 590
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	41 767 \$	38 790 \$	36 509 \$	113 993 \$	98 021 \$
Résultat par action dilué	1,44 \$	1,34 \$	1,27 \$	3,94 \$	3,42 \$

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base non conforme aux PCGR et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance.

Les éléments d'ajustement sont des éléments liés aux regroupements d'entreprises qui sont inclus dans les résultats comme présentés du secteur d'activité B2B Banque. De plus, une charge de rémunération liée à l'annonce du départ à la retraite du président et chef de la direction de la Banque, qui est comptabilisée dans les résultats comme présentés du secteur Autres, a été classée à titre d'élément d'ajustement au premier trimestre 2015.

Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	44 166 \$	41 188 \$	40 097 \$	121 189 \$	106 611 \$
Éléments d'ajustement					
Éléments liés aux regroupements d'entreprises, après impôts sur le résultat					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 125	1 125	1 109	3 333	2 971
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	—	—	—	4 100
Frais liés aux regroupements d'entreprises	—	—	1 149	—	7 309
	1 125	1 125	2 258	3 333	14 380
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite, après impôts sur le résultat ^[2]	—	—	—	3 550	—
	1 125	1 125	2 258	6 883	14 380
Résultat net ajusté	45 291 \$	42 313 \$	42 355 \$	128 072 \$	120 991 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,44 \$	1,34 \$	1,27 \$	3,94 \$	3,42 \$
Éléments d'ajustement					
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,04	0,04	0,08	0,12	0,50
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite	—	—	—	0,12	—
	0,04	0,04	0,08	0,24	0,50
Résultat dilué par action ajusté ^[3]	1,48 \$	1,38 \$	1,35 \$	4,17 \$	3,92 \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] La charge de rémunération liée à un départ à la retraite est incluse au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[3] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015.

Trimestre clos le 31 juillet 2015 comparativement au trimestre clos le 31 juillet 2014

Le résultat net a totalisé 44,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,44 \$, pour le troisième trimestre 2015, comparativement à un résultat net de 40,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,27 \$, pour le troisième trimestre 2014. Le résultat net ajusté s'est établi à 45,3 millions \$ pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2015, en hausse par rapport à 42,4 millions \$ au trimestre correspondant de 2014, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,48 \$, une hausse de 10 % par rapport au résultat net ajusté de 1,35 \$ en 2014. Au troisième trimestre 2014, le calcul du résultat dilué par action tenait compte de dividendes sur actions privilégiées (0,04 \$ par action) plus élevés qu'au trimestre correspondant de 2015.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 7,0 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 226,6 millions \$ au troisième trimestre 2015, comparativement à un revenu total de 219,6 millions \$ au troisième trimestre 2014, du fait essentiellement de la hausse du revenu net d'intérêt d'un exercice à l'autre.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 6,0 millions \$, ou 4 %, pour atteindre 147,2 millions \$ au troisième trimestre 2015, comparativement à un revenu net d'intérêt de 141,2 millions \$ au troisième trimestre 2014. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels et de la hausse des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts, contrebalancées en partie par le niveau de liquidités relativement plus élevé qu'il y a un an. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué pour passer de 1,89 % au troisième trimestre 2014 à 1,85 % au troisième trimestre 2015, ce qui s'explique essentiellement par le niveau plus élevé de liquidités à faible rendement détenues pour financer l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement au début d'août et pour soutenir la croissance interne prévue des prêts, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par l'augmentation des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels.

Les **autres revenus** ont augmenté de 1,0 million \$, ou 1 %, pour atteindre 79,4 millions \$ au troisième trimestre 2015, comparativement aux autres revenus de 78,4 millions \$ au troisième trimestre 2014. Les commissions sur les ventes de fonds communs de placement ont augmenté de 2,6 millions \$, ou 35 %, par rapport à celles du troisième trimestre 2014, du fait en partie des nouvelles ventes ainsi que des revenus d'honoraires additionnels tirés des actifs administrés de fonds communs de placement BLC-Mackenzie. Cette augmentation a été contrebalancée par une diminution des revenus d'assurance attribuable principalement aux réclamations plus élevées ainsi que par la baisse des revenus tirés des activités de courtage et de trésorerie.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Au troisième trimestre 2015, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,5 million \$, un niveau inchangé par rapport à celui du troisième trimestre 2014. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont diminué de 33 %, pour s'établir à 7,0 millions \$ au troisième trimestre 2015, par rapport à 10,5 millions \$ au troisième trimestre 2014. Au cours du trimestre, divers améliorations et remboursements, principalement dans les portefeuilles commerciaux, ont donné lieu à des ajustements favorables nets aux provisions. Ce bas niveau de pertes sur prêts reflète également l'amélioration de la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. La direction s'attend toujours à ce que les pertes sur prêts se maintiennent à un niveau légèrement plus bas que les niveaux historiques jusqu'à la fin de l'exercice. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements sur la situation de crédit du portefeuille de prêts.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,1 millions \$ pour atteindre 161,0 millions \$ au troisième trimestre 2015, en comparaison de 156,0 millions \$ au troisième trimestre 2014, du fait essentiellement de la hausse des frais d'occupation de locaux et technologie, comme il est mentionné ci-après. Les frais du troisième trimestre 2014 incluaient également des frais de 1,6 million \$ liés aux activités d'intégration à B2B Banque, qui ont ensuite été achevées à la fin de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre 2015, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 1,8 million \$, ou 2 %, en comparaison de ceux du troisième trimestre 2014, pour s'établir à 84,8 millions \$, en raison surtout de la hausse des taxes sur la masse salariale mises en place en décembre 2014, de l'augmentation de l'effectif des services aux entreprises et des augmentations régulières de salaire annuelles. Cette augmentation d'un exercice à l'autre a été en partie contrebalancée par la réduction de l'effectif découlant de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social au quatrième trimestre 2014.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 4,7 millions \$ pour s'établir à 50,1 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2014. L'augmentation découle principalement de la hausse des dépenses de projet, la Banque ayant engagé des coûts additionnels en partie aux fins de l'amélioration des systèmes d'administration des comptes dans les succursales à la lumière des nouvelles normes du MRCC 2 établies par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont établis à 26,1 millions \$ au troisième trimestre 2015, soit un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du troisième trimestre 2014. La Banque continue de gérer ses dépenses au moyen d'un contrôle rigoureux et de la revue des processus.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 71,1 % au troisième trimestre 2015, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 70,3 % au troisième trimestre 2014. Cette augmentation reflète principalement la hausse des frais de technologie susmentionnée.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2015, les impôts sur le résultat se sont élevés à 12,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,6 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, les impôts sur le résultat s'étaient élevés à 11,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 22,4 %.

Période de neuf mois close le 31 juillet 2015 comparativement à la période de neuf mois close le 31 juillet 2014

Le résultat net s'est établi à 121,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,94 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, par rapport à 106,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,42 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Le résultat net ajusté s'est établi à 128,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015, une hausse de 6 % par rapport au résultat net ajusté de 121,0 millions \$ à la période correspondante de 2014, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 4,17 \$, par rapport à 3,92 \$ à la période correspondante de 2014.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 12,8 millions \$ pour atteindre 665,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, comparativement au revenu total de 652,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 3,6 millions \$, ou 1 %, pour s'établir à 424,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, comparativement au revenu net d'intérêt de 420,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. L'incidence de la bonne croissance des prêts au cours des douze derniers mois a contribué positivement au résultat, tandis que les marges ont continué de subir des pressions. De plus, en 2014, le revenu d'intérêt avait été avantagé par des recouvrements d'intérêt liés au règlement de prêts douteux. En comparaison de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, la marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué de 5 points de base, pour s'établir à 1,84 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, ce qui s'explique essentiellement par le niveau plus élevé de liquidités détenues pour financer l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement au début d'août et pour soutenir la croissance interne prévue des prêts.

Les **autres revenus** ont augmenté de 9,2 millions \$, ou 4 %, pour s'établir à 241,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, en comparaison de 231,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Les solides commissions sur les ventes de fonds communs de placement, en hausse de 7,3 millions \$, ou 34 %, ont grandement contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre, du fait en partie des nouvelles ventes ainsi que des revenus d'honoraires additionnels tirés des actifs administrés de fonds communs de placement BLC-Mackenzie. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont également augmenté de 5,7 millions \$, ce qui s'explique par la contribution accrue des activités de négociation et des revenus tirés des activités de change plus élevés. En outre, les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 2,6 millions \$ comparativement à ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, en raison surtout du niveau plus élevé des activités de souscription. Il importe de noter que les autres revenus pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 comprenaient un profit non récurrent de 3,7 millions \$ à la vente, en février 2014, d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 4,5 millions \$, en comparaison de 8,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. L'augmentation de la charge en 2014 découlait principalement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 4,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, comparativement à 4,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont diminué de 6,0 millions \$, pour passer de 31,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014 à 25,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015. Les pertes globales, en pourcentage des prêts moyens, se sont établies à un niveau très bas de 10 points de base qui reflète l'excellente condition du portefeuille de prêts dont il est fait mention ci-dessus. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements sur la situation de crédit du portefeuille de prêts.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,5 millions \$ pour s'établir à 480,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, comparativement à 475,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Les éléments d'ajustement ont eu une incidence favorable nette de 5,1 millions \$ par rapport à ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, étant donné que la baisse de 10,0 millions \$ des frais liés aux regroupements d'entreprises n'a été que partiellement contrebalancée par la charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$ mentionnée précédemment. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 10,6 millions \$, ou 2 %, principalement en raison de la hausse des frais de technologie récurrents, comme il est précisé ci-après.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 3,7 millions \$, ou 1 %, en comparaison de ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, pour s'établir à 256,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015. Comme il est mentionné précédemment, au premier trimestre 2015, les salaires tenaient compte d'une charge de rémunération liée au départ à la retraite de 4,9 millions \$ relativement à l'ajustement apporté au contrat d'emploi du chef de direction de la Banque, M. Robitaille. Sur une base ajustée, malgré la hausse des taxes sur la masse salariale mise en place en décembre 2014, les salaires et avantages du personnel ont diminué de 1,2 million \$, du fait principalement du bon rendement des programmes d'assurance collective et de la réduction de l'effectif attribuable aux initiatives de restructuration qui ont eu lieu à la fin de 2014.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 10,3 millions \$ pour s'établir à 147,3 millions \$ par rapport à ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. L'augmentation est surtout attribuable aux coûts de gestion des projets passés en charges, dont il a été fait mention précédemment.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont légèrement augmenté de 1,4 million \$ pour s'établir à 76,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, comparativement à 75,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, par suite essentiellement des activités accrues de développement des affaires.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,5 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, comparativement à 71,3 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Le levier d'exploitation ajusté a été légèrement négatif d'un exercice à l'autre.

Impôts sur le résultat

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, la charge d'impôt s'est élevée à 33,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,8 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, la charge d'impôt s'était élevée à 31,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 22,7 %. La diminution d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015 découlait d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF.

Trimestre clos le 31 juillet 2015 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2015

Le résultat net a totalisé 44,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,44 \$, pour le troisième trimestre 2015, comparativement à un résultat net de 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2015. Le résultat net ajusté s'est établi à 45,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,48 \$, comparativement à 42,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,38 \$, pour le deuxième trimestre 2015.

Le revenu total a augmenté pour s'établir à 226,6 millions \$ au troisième trimestre 2015, comparativement à 220,7 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt s'est amélioré de 9,5 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 147,2 millions \$ au troisième trimestre 2015, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence positive du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus et par l'augmentation saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels. La marge nette d'intérêt de la Banque (en pourcentage de l'actif productif moyen) a légèrement augmenté de 1 point de base séquentiellement pour passer de 1,84 % au deuxième trimestre 2015 à 1,85 % au troisième trimestre 2015, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés, contrebalancée en partie par la hausse des liquidités par rapport au niveau enregistré au trimestre précédent, comme il est mentionné précédemment.

Les autres revenus ont diminué de 3,6 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 79,4 millions \$ au troisième trimestre 2015, du fait surtout d'une baisse de 3,4 millions \$ des revenus de trésorerie et de marchés financiers découlant de la comptabilisation de pertes nettes sur les valeurs mobilières au troisième trimestre et de la diminution des revenus tirés des activités de négociation, qui ont été contrebalancées en partie par la hausse des revenus tirés des activités de change.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,5 million \$ au troisième trimestre 2015, un niveau inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2015. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur prêts ont été de 7,0 millions \$ au troisième trimestre 2015, une diminution de 1,0 million \$ par rapport à celles de 8,0 millions \$ du deuxième trimestre 2015, qui témoigne de la qualité solide du portefeuille et des conditions de crédit favorables, comme il est mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 161,0 millions \$ au troisième trimestre 2015, comparativement à ceux de 158,8 millions \$ au deuxième trimestre 2015. Les frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté de 1 % séquentiellement en raison de la hausse des frais liés à des projets. Le levier d'exploitation ajusté positif de 1,3 % tenait compte surtout du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JUILLET 2014
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	160 387 \$	248 855 \$	155 281 \$
Valeurs mobilières	5 219 987	4 880 460	4 424 262
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	4 701 479	3 196 781	3 765 543
Prêts et acceptations, montant net	28 543 006	27 310 208	27 153 104
Autres actifs	932 866	846 481	791 087
	39 557 725 \$	36 482 785 \$	36 289 277 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	25 800 044 \$	24 523 026 \$	24 212 545 \$
Autres passifs	6 433 021	5 103 778	5 288 872
Dette liée aux activités de titrisation	5 245 340	4 863 848	4 824 777
Dette subordonnée	449 084	447 523	446 995
Capitaux propres	1 630 236	1 544 610	1 516 088
	39 557 725 \$	36 482 785 \$	36 289 277 \$

[1] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers: présentation*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les actifs au bilan ont totalisé 39,6 milliards \$ au 31 juillet 2015, une augmentation de 3,1 milliards \$, ou 8 %, par rapport à ceux de 36,5 milliards \$ au 31 octobre 2014. Cette augmentation reflète principalement la croissance des prêts et la hausse des liquidités, comme il est mentionné ci-après.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 10,1 milliards \$ au 31 juillet 2015, une hausse de 1,8 milliard \$ comparativement aux liquidités au 31 octobre 2014 et de 1,7 milliard \$ par rapport à celles au 31 juillet 2014. Le niveau plus élevé de liquidités détenues a servi en partie à soutenir l'acquisition d'un portefeuille de prêts de 0,6 milliard \$ au début d'août ainsi que la croissance interne prévue des prêts de la Banque, notamment dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux. La hausse reflète également la souscription de dépôts de sources multiples. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 28,5 milliards \$ au 31 juillet 2015, une hausse de 1,2 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2014, la solide croissance soutenue des portefeuilles de prêts aux entreprises à marge plus élevée de la Banque et du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de B2B Banque ayant été légèrement contrebalancée par les remboursements nets continus dans le portefeuille de prêts à l'investissement. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 422,8 millions \$, ou 13 %, depuis le 31 octobre 2014, et les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 319,5 millions \$, ou 12 %, au cours de la même période. La Banque continue de se concentrer sur la croissance de ses activités commerciales. Les prêts personnels ont diminué de 272,1 millions \$, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2014, reflétant surtout la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement, quoique relativement plus lentement qu'aux périodes précédentes. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 755,0 millions \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2014, sous l'impulsion surtout de l'amélioration des solutions hypothécaires de B2B Banque.

Passif

Les dépôts de particuliers étaient de 19,0 milliards \$ au 31 juillet 2015, soit 0,3 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2014, tandis que les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 1,0 milliard \$ depuis le 31 octobre 2014, pour s'établir à 6,8 milliards \$ au 31 juillet 2015. La Banque continue d'optimiser sa stratégie de financement actuelle en se concentrant sur les dépôts de clients au moyen de son réseau de succursales ou de ses relations avec les conseillers de B2B Banque, tout en ayant davantage recours à des sources de financement institutionnel. Les dépôts de particuliers représentaient 74 % du total des dépôts au 31 juillet 2015, en diminution par rapport à 76 % au 31 octobre 2014, et ont contribué à la solidité en matière de liquidités de la Banque.

La dette liée aux activités de titrisation totalisant 5,2 milliards \$ demeure une source privilégiée de financement à taux fixe et a augmenté de 381,5 millions \$, ou 8 %, depuis le 31 octobre 2014, du fait de la participation de la Banque au programme des obligations hypothécaires du Canada et aux conduits de titrisation de prêts hypothécaires à vendeurs multiples. La dette subordonnée n'a relativement pas changé depuis le 31 octobre 2014 et s'est établie à 0,4 milliard \$ au 31 juillet 2015.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont élevés à 1 630,2 millions \$ au 31 juillet 2015, comparativement à 1 544,6 millions \$ au 31 octobre 2014. Cette augmentation de 85,6 millions \$ s'explique principalement par la contribution du résultat net pour la période de neuf mois, déduction faite des dividendes déclarés, ainsi que par la variation nette dans le cumul des autres éléments du résultat global. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 47,45 \$ au 31 juillet 2015, comparativement à 45,89 \$ au 31 octobre 2014. Au 27 août 2015, 28 956 619 actions ordinaires et 8 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon les exigences transitoires de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres du BSIF » (la ligne directrice NFP), les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont été établis respectivement à 4,5 %, 6,0 % et 8,0 % pour 2015 et, pour la Banque, seront ajustés progressivement pour atteindre respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % d'ici 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation des fonds propres (la base « tout compris »). La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Voir le rapport annuel 2014 de la Banque à la rubrique « Gestion du capital » pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,7 %, 9,1 % et 11,7 % au 31 juillet 2015. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JUILLET 2014
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 153 802 \$	1 087 224 \$	1 051 085 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 373 435 \$	1 306 857 \$	1 270 718 \$
Total des fonds propres	1 758 309 \$	1 747 526 \$	1 705 687 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ^[2]	15 017 481 \$	13 844 014 \$	13 714 954 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,7 %	7,9 %	7,7 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,1 %	9,4 %	9,3 %
Ratio total des fonds propres	11,7 %	12,6 %	12,4 %

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ».

[2] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué pour s'établir à 7,7 % au 31 juillet 2015 par rapport à 7,9 % au 31 octobre 2014, les fonds propres générés en interne n'ayant pas contrebalancé entièrement l'incidence de l'augmentation de l'exposition aux entreprises pondérée en fonction des risques, ainsi que la moins-value récente des valeurs mobilières disponibles à la vente et des actifs des régimes de retraite.

Évolution de la réglementation en matière de fonds propres

En décembre 2014, le CBCB a publié à des fins de consultation un document intitulé « Révisions à l'approche standard pour le risque de crédit », dans le cadre de l'initiative plus large du CBCB de renforcer la cohérence et la comparabilité des ratios de fonds propres des banques. Ce document propose de réduire la dépendance aux notations de crédit externes, d'accroître la sensibilité au risque et d'améliorer la comparabilité à l'échelle des banques. La période de commentaires sur ce document consultatif a pris fin le 27 mars 2015. La Banque surveille de près ces événements qui pourraient avoir une incidence sur les exigences en matière de fonds propres à l'avenir.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En date du 1^{er} janvier 2015, en vertu de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier publiées en octobre 2014, le ratio actif/fonds propres (RAFP) a été remplacé par un nouveau ratio de levier. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence du RAFP antérieur du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan, et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 3,6 % au 31 juillet 2015 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2015
Fonds propres de catégorie 1	1 373 435 \$
Total des expositions non pondérées	38 417 139 \$
Ratio de levier selon Bâle III	3,6 %

Dividendes

Le 19 août 2015, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11 et sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 8 septembre 2015. Au cours de sa réunion tenue le 2 septembre 2015, le conseil d'administration a déclaré le versement d'un dividende de 0,56 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2015 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2015. Comme au trimestre précédent, le conseil d'administration a déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront achetées sur le marché. Par conséquent, aucun escompte ne s'appliquera au prix d'achat de ces actions ordinaires.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 OCTOBRE 2014	31 OCTOBRE 2013	31 OCTOBRE 2012
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,56 \$	0,54 \$	0,52 \$	1,64 \$	2,06 \$	1,98 \$	1,84 \$
Ratio du dividende versé ^[1]	38,8 %	40,3 %	40,9 %	41,6 %	45,7 %	52,0 %	37,0 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	37,8 %	39,2 %	38,6 %	39,3 %	38,7 %	39,0 %	36,9 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 43 du rapport annuel 2014 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Prêts personnels	7 968 \$	7 715 \$	4 976 \$	21 233 \$	17 452 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1 866	760	1 606	4 149	3 176
Prêts hypothécaires commerciaux	(1 227)	(812)	3 759	(131)	4 143
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	(1 607)	337	159	249	6 729
	7 000 \$	8 000 \$	10 500 \$	25 500 \$	31 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,10 %	0,12 %	0,15 %	0,12 %	0,16 %

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 7,0 millions \$ au troisième trimestre 2015, soit une amélioration de 3,5 millions \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant d'il y a un an et de 1,0 million \$ séquentiellement. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, les provisions pour pertes sur prêts ont diminué de 6,0 millions \$ pour s'établir à 25,5 millions \$ contre 31,5 millions \$ pour la période correspondante de 2014. La diminution des pertes pour le trimestre et la période de neuf mois était attribuable aux règlements favorables plus élevés et de façon générale, à la solide performance au chapitre du crédit, comme il est précisé ci-après. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la solidité de la qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque et le maintien des faibles taux d'intérêt sur le marché canadien.

Au troisième trimestre 2015, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 3,0 millions \$ par rapport à celles du troisième trimestre 2014 et se sont établies à 8,0 millions \$. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels n'ont que légèrement augmenté de 0,3 million \$. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 3,8 millions \$, du fait principalement d'un retour à des niveaux plus normaux de provisions dans les portefeuilles de B2B Banque par rapport aux niveaux de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre 2015, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à 1,9 million \$, une augmentation de 0,3 million \$ par rapport à celles du troisième trimestre 2014 et de 1,1 million \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2015. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 1,0 million \$. Le niveau des pertes sur prêts demeure bas en raison des conditions de crédit favorables et des critères de souscription historiquement rigoureux.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux ont totalisé collectivement un montant négatif de 2,8 millions \$ au troisième trimestre 2015, une baisse de 6,8 millions \$ par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, découlant principalement de règlements favorables et des améliorations observées au troisième trimestre 2015. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts subies par ces portefeuilles ont diminué d'un montant combiné de 2,4 millions \$, essentiellement pour la raison précitée. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux ont totalisé 0,1 million \$, contre 10,9 millions \$ pour la période correspondante de 2014. La diminution de 10,8 millions \$ d'un exercice à l'autre est surtout attribuable au montant plus élevé qu'à l'exercice précédent des règlements favorables ainsi qu'à l'amélioration continue des portefeuilles sous-jacents, comme il est mentionné précédemment.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JUILLET 2014
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	15 694 \$	22 359 \$	24 574 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	32 562	32 843	33 110
Prêts hypothécaires commerciaux	43 714	16 633	12 759
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	32 469	30 245	35 546
	124 439	102 080	105 989
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(13 344)	(21 951)	(27 563)
Provisions cumulatives collectives	(26 831)	(17 238)	(16 414)
	(40 175)	(39 189)	(43 977)
Prêts douteux, montant net	84 264 \$	62 891 \$	62 012 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(71 528) \$	(80 182) \$	(78 245) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,43 %	0,37 %	0,39 %
Montant net	0,29 %	0,23 %	0,23 %

Les prêts douteux bruts se sont établis à 124,4 millions \$ au 31 juillet 2015, en baisse de 7,4 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts au 30 avril 2015, et en hausse de 22,4 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts de 102,1 millions \$ au 31 octobre 2014. Cette hausse découlait essentiellement de l'augmentation des prêts hypothécaires commerciaux douteux attribuable principalement à un seul prêt adéquatement garanti ainsi que, dans une moindre mesure, à l'incidence de l'accroissement des volumes de prêts. Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'amélioration constante du portefeuille de prêts personnels depuis le début de l'exercice. Malgré la hausse globale, les prêts douteux bruts se sont maintenus à des niveaux bas et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des conditions commerciales qui prévalent au Canada.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 8,6 millions \$ pour s'établir à 13,3 millions \$, ce qui s'explique principalement par les règlements de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux douteux. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 9,6 millions \$ au cours de la même période. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,43 % des prêts et des acceptations au 31 juillet 2015, 0,37 % au 31 octobre 2014 et 0,39 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Mis à part les modifications liées aux exigences réglementaires accrues décrites ci-après, le cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement de la Banque n'a subi aucune modification depuis la fin de l'exercice 2014. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé « Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité » (le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité) qui décrit deux nouvelles exigences en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) allaient devenir les normes réglementaires minimales. D'autres mises à jour sur le LCR, le NSFR et les outils de suivi du risque de liquidité ont été publiées en 2013 et en 2014.

En mai 2014, le BSIF a publié une ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB (LCR et NSFR). À ces exigences s'ajoutent des mesures de surveillance additionnelles, y compris des outils de suivi du risque de liquidité et de liquidité intrajournalière qui sont prises en compte dans le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC) du BSIF. La ligne directrice LAR a ensuite été mise à jour en novembre 2014 afin de clarifier l'interprétation et l'application de certaines consignes. La date de mise en œuvre de la norme sur le ratio LCR était le 1^{er} janvier 2015. Pendant le trimestre, la Banque a déposé les rapports LCR mensuels auprès du BSIF, qui respectaient amplement l'exigence minimale. La Banque a également déposé les rapports sur l'outil de surveillance des FTNC.

Le 16 juillet 2014, le BSIF a publié des exigences en matière de divulgation relatives au LCR pour les banques d'importance systémique intérieure (BISi) dans la ligne directrice *D-11 - Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure*. Ces exigences s'appliquent à compter du deuxième trimestre 2015. Puisque la Banque n'est pas une BISi, elle n'est pas assujettie à ces exigences en matière de divulgation.

Le 22 juin 2015, le CBCB a publié les normes relatives à la divulgation du NSFR, après la publication de la norme du NSFR en octobre 2014. La période de commentaires sur ce document consultatif a pris fin en mars 2015. La Banque surveillera l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 31 juillet 2015, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	15 493 \$	10 297 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(35 955) \$	(21 990) \$

Le tableau ci-dessus présente la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 31 juillet 2015. En règle générale, à long terme, la Banque demeure à l'abri des fluctuations rapides de taux d'intérêt. Toutefois, le moment où des variations du taux de financement à un jour de la Banque du Canada sont annoncées et les variations du taux préférentiel et des taux des acceptations bancaires à court terme qui en découlent peuvent avoir une incidence temporaire sur les marges. À ce titre, des fluctuations trimestrielles du revenu net d'intérêt peuvent se produire, mais dans la limite des seuils de tolérance. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite pour l'instant. Comme présenté ci-haut, la sensibilité du risque de taux d'intérêt structurel de la Banque a augmenté au 31 juillet 2015, reflétant les efforts pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

Information sectorielle

Cette rubrique présente les activités de la Banque selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, qui comprend les groupes Services aux particuliers et Services aux entreprises, B2B Banque ainsi que Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Particuliers et Entreprises

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Revenu net d'intérêt	104 430 \$	99 978 \$	99 591 \$	305 378 \$	295 237 \$
Autres revenus	54 291	51 773	50 854	156 647	148 594
Revenu total	158 721	151 751	150 445	462 025	443 831
Provisions pour pertes sur prêts	4 295	5 876	8 759	19 343	26 449
Frais autres que d'intérêt	106 297	103 354	102 355	312 499	302 111
Résultat avant impôts sur le résultat	48 129	42 521	39 331	130 183	115 271
Impôts sur le résultat	11 912	10 330	9 378	31 075	26 758
Résultat net	36 217 \$	32 191 \$	29 953 \$	99 108 \$	88 513 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	67,0 %	68,1 %	68,0 %	67,6 %	68,1 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Le résultat net du secteur d'activité Particuliers et Entreprises s'est établi à 36,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2015, en hausse de 21 % en comparaison du résultat net de 30,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2014.

Le revenu total a augmenté de 8,3 millions \$, ou 6 %, pour passer de 150,4 millions \$ au troisième trimestre 2014 à 158,7 millions \$ au troisième trimestre 2015. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 4,8 millions \$ pour atteindre 104,4 millions \$, signe essentiellement de la croissance de 16 % des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux d'un exercice à l'autre. Les autres revenus ont été de 3,4 millions \$ plus élevés, pour s'établir à 54,3 millions \$ au troisième trimestre 2015, la hausse des commissions sur les ventes de fonds communs de placement et l'augmentation des commissions sur prêts attribuable à l'accroissement de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux ayant plus que contrebalancé la baisse des revenus d'assurance liée au niveau plus important de réclamations.

Les pertes sur prêts ont diminué de 4,5 millions \$, pour passer de 8,8 millions \$ au troisième trimestre 2014 à 4,3 millions \$ au troisième trimestre 2015. Ce recul des pertes était essentiellement attribuable aux règlements favorables et aux améliorations dans les portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux au troisième trimestre 2015, la qualité de crédit du portefeuille de détail et du portefeuille commercial étant demeurée excellente.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 3,9 millions \$, ou 4 %, passant de 102,4 millions \$ au troisième trimestre 2014 à 106,3 millions \$ au troisième trimestre 2015. L'augmentation de l'effectif des services aux entreprises et les dépenses de technologie supplémentaires engagées aux fins de l'amélioration des systèmes d'administration des comptes dans les succursales à la lumière des nouvelles exigences réglementaires du MRCC 2, comme il est précisé précédemment, ont été contrebalancées en partie par la diminution des salaires découlant de l'optimisation de certaines activités de détail au quatrième trimestre 2014.

En comparaison du résultat net du deuxième trimestre 2015, le résultat net a augmenté de 13 % par suite principalement de l'incidence positive du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus, de l'augmentation saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts et de la baisse des pertes sur prêts dans les portefeuilles commerciaux.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015, le résultat net a augmenté de 12 %, passant de 88,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent à 99,1 millions \$. Ce rendement est principalement attribuable à la croissance notable des activités à marge élevée, à une solide hausse des autres revenus et à la baisse des pertes sur prêts, en partie contrebalancées par l'augmentation continue des frais de technologie. Le ratio d'efficacité s'est établi à 67,6 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, comparativement à 68,1 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Le secteur a enregistré un levier d'exploitation légèrement positif d'un exercice à l'autre, reflétant l'accent mis sur les autres revenus et les activités à marge plus élevée, ainsi que le contrôle de l'augmentation des dépenses.

B2B Banque

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Revenu net d'intérêt	45 896 \$	41 612 \$	44 402 \$	129 568 \$	133 976 \$
Autres revenus	8 652	8 540	8 804	25 908	27 013
Revenu total	54 548	50 152	53 206	155 476	160 989
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 531	1 531	1 511	4 534	8 145
Provisions pour pertes sur prêts	2 705	2 124	1 741	6 157	5 051
Frais autres que d'intérêt	30 615	32 535	30 553	94 130	93 100
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[1]	—	—	1 564	—	9 950
Résultat avant impôts sur le résultat	19 697	13 962	17 837	50 655	44 743
Impôts sur le résultat	5 386	3 830	4 802	13 789	13 193
Résultat net	14 311 \$	10 132 \$	13 035 \$	36 866 \$	31 550 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	56,1 %	64,9 %	60,4 %	60,5 %	64,0 %
Résultat net ajusté ^[2]	15 436 \$	11 257 \$	15 293 \$	40 199 \$	45 930 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	56,1 %	64,9 %	57,4 %	60,5 %	57,8 %

[1] Frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des éléments liés aux regroupements d'entreprises désignés comme étant des éléments d'ajustement.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net comme présenté pour le troisième trimestre 2015 s'est élevée à 14,3 millions \$, en comparaison d'une contribution de 13,0 millions \$ au trimestre correspondant il y a un an. Le résultat net ajusté s'est établi à 15,4 millions \$ pour le troisième trimestre 2015, une légère hausse en comparaison du résultat net de 15,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2014.

Le revenu total s'est amélioré, pour passer de 53,2 millions \$ au troisième trimestre 2014 à 54,5 millions \$ au troisième trimestre 2015. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1,5 million \$ par rapport à celui du troisième trimestre 2014, pour atteindre 45,9 millions \$ au troisième trimestre 2015. Cette amélioration découle essentiellement de la hausse des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts et de la solide croissance interne des prêts hypothécaires, notamment les produits hypothécaires alternatifs, qui ont contribué à propulser le taux de croissance des prêts hypothécaires résidentiels au-delà de 10 % et ont soutenu la marge nette d'intérêt. La compression des marges sur certains dépôts a contrebalancé en partie l'augmentation du revenu net d'intérêt, les taux versés aux déposants demeurant élevés en raison du contexte concurrentiel qui prévaut. Les autres revenus se sont établis à 8,7 millions \$ au troisième trimestre 2015, un niveau relativement inchangé par rapport à celui du troisième trimestre 2014.

Comme il est indiqué ci-dessus, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est établi à 1,5 million \$ au troisième trimestre 2015, soit le même niveau qu'au troisième trimestre 2014. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Au troisième trimestre 2015, les pertes sur prêts ont augmenté de 1,0 million \$ par rapport à celles du troisième trimestre 2014 et se sont établies à 2,7 millions \$. Cette augmentation découle principalement de la hausse des provisions sur les marges de crédit hypothécaire, contrebalancée par la diminution des provisions dans le portefeuille de prêts à l'investissement attribuable à l'atténuation du risque. Malgré cette légère augmentation, les pertes sur prêts sont demeurées très faibles, reflétant la solide qualité de crédit du portefeuille.

Compte non tenu des frais liés aux regroupements d'entreprises, les frais autres que d'intérêt sont demeurés essentiellement inchangés et se sont établis à 30,6 millions \$ pour le troisième trimestre 2015, le secteur ayant exercé un contrôle rigoureux des coûts. Au troisième trimestre 2015, aucuns frais liés aux regroupements d'entreprises n'ont été engagés, les activités d'intégration ayant été finalisées au cours du quatrième trimestre 2014.

Le résultat net comme présenté et ajusté a augmenté de 4,2 millions \$ par rapport à celui du deuxième trimestre 2015, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt, attribuable au fait que le trimestre comptait plus de jours, de l'accroissement saisonnier des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts et de la solide croissance des prêts hypothécaires résidentiels. La diminution de l'effectif et des frais autres que d'intérêt liés à la campagne de REER du trimestre précédent a également contribué à l'amélioration séquentielle du résultat net ajusté et comme présenté.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, la contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est élevée à 40,2 millions \$, en baisse de 5,7 millions \$ par rapport au résultat net ajusté de la période correspondante de 2014. Cette baisse découlait principalement de la baisse du revenu d'intérêt imputable au resserrement de l'ensemble des marges et à la diminution des prêts à l'investissement à marge plus élevée d'un exercice à l'autre, ainsi que de la hausse de la charge d'amortissement attribuable aux projets de TI terminés et de l'augmentation des frais répartis. Compte tenu de l'achèvement des activités d'intégration au quatrième trimestre 2014, le résultat net comme présenté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015 a augmenté de 5,3 millions \$, pour s'établir à 36,9 millions \$, par rapport au résultat net comme présenté de 31,6 millions \$ à la période correspondante de 2014.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Revenu total	17 089 \$	19 126 \$	18 492 \$	53 425 \$	52 247 \$
Frais autres que d'intérêt	13 680	14 511	14 341	42 109	41 487
Résultat avant impôts sur le résultat	3 409	4 615	4 151	11 316	10 760
Impôts sur le résultat	717	502	1 114	2 102	2 887
Résultat net	2 692 \$	4 113 \$	3 037 \$	9 214 \$	7 873 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	80,1 %	75,9 %	77,6 %	78,8 %	79,4 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a diminué, pour s'établir à 2,7 millions \$ au troisième trimestre 2015, par rapport à une contribution de 3,0 millions \$ au troisième trimestre 2014. Le revenu total a diminué de 1,4 million \$, pour atteindre 17,1 millions \$ au troisième trimestre 2015, par rapport au revenu total de 18,5 millions \$ pour le troisième trimestre 2014, ce qui s'explique surtout par la diminution des frais de souscription dans le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. La diminution de 0,7 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 13,7 millions \$ au troisième trimestre 2015, est principalement attribuable à la baisse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, ce qui est conforme à la diminution des revenus liés aux marchés.

Le résultat net moins élevé de 1,4 million \$ par rapport à celui du deuxième trimestre 2015 reflète surtout les conditions de marché moins favorables pour les activités de souscription.

La contribution au résultat net du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté, pour atteindre 9,2 millions \$ au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, en comparaison de la contribution de 7,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014. Le revenu total a augmenté de 1,2 million \$ pour s'établir à 53,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015, les revenus plus élevés découlant de la croissance des activités de souscription dans le marché des titres à revenu fixe ayant été contrebalancés en partie par les revenus moins élevés tirés des activités de négociation et par les revenus de souscription moins élevés dans le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. L'augmentation de 0,6 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 42,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, est principalement attribuable à la hausse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction.

Secteur Autres

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Revenu net d'intérêt	(3 916) \$	(4 614) \$	(3 312) \$	(12 790) \$	(10 139) \$
Autres revenus	196	4 264	814	7 341	5 716
Revenu total	(3 720)	(350)	(2 498)	(5 449)	(4 423)
Frais autres que d'intérêt	10 445	8 350	7 160	31 746	28 362
Perte avant impôts sur le résultat	(14 165)	(8 700)	(9 658)	(37 195)	(32 785)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(5 111)	(3 452)	(3 730)	(13 196)	(11 460)
Perte nette	(9 054) \$	(5 248) \$	(5 928) \$	(23 999) \$	(21 325) \$
Perte nette ajustée ^[1]	(9 054) \$	(5 248) \$	(5 928) \$	(20 449) \$	(21 325) \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte de la charge de rémunération liée à un départ à la retraite désignée comme étant un élément d'ajustement.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2015, le secteur Autres a subi une perte nette comme présentée de 9,1 millions \$ et une perte nette ajustée équivalente, en comparaison d'une perte nette et d'une perte nette ajustée équivalente de 5,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2014.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 0,6 million \$ pour passer d'un montant négatif de 3,3 millions \$ au troisième trimestre 2014 à un montant négatif de 3,9 millions \$ au troisième trimestre 2015, ce qui s'explique essentiellement par le niveau plus élevé de liquidités à faible rendement détenues pour financer l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement au début d'août. Les autres revenus ont diminué au troisième trimestre 2015, pour passer de 0,8 million \$ au troisième trimestre 2014 à 0,2 million \$, du fait surtout d'une baisse des revenus de trésorerie, y compris la comptabilisation de pertes nettes sur les valeurs mobilières. Les frais autres que d'intérêt ont connu une hausse de 3,3 millions \$ pour atteindre 10,4 millions \$ au troisième trimestre 2015, en comparaison de ceux de 7,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2014, du fait principalement de l'augmentation des frais non répartis liés aux projets de TI et à la réglementation.

Sur une base séquentielle, l'augmentation de 3,8 millions \$ de la perte nette comme présentée et de la perte nette ajustée équivalente du secteur était imputable essentiellement à une diminution de 4,1 millions \$ des autres revenus et découlait surtout de la comptabilisation de pertes nettes sur les valeurs mobilières au troisième trimestre, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par le revenu plus élevé tiré des activités de négociation. Les autres revenus du deuxième trimestre 2015 comprenaient également un profit de 1,3 million \$ sur la réévaluation de certains dérivés utilisés dans les activités de couverture. Pour le troisième trimestre 2015, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2,1 millions \$ en raison de l'augmentation des frais non répartis liés à des projets.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015, le secteur Autres a enregistré une contribution négative de 20,4 millions \$ au résultat net ajusté comparativement à une contribution négative de 21,3 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. L'amélioration de 0,9 million \$ de la perte nette ajustée découlait surtout d'une baisse de 1,5 million \$ des frais autres que d'intérêt ajustés qui reflète la répartition des frais de technologie plus importante aux autres secteurs d'activité. Compte tenu d'une charge de rémunération de 4,9 millions \$ liée à un départ à la retraite engagée au premier trimestre 2015, le résultat net comme présenté pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015 s'est établi à un montant négatif de 24,0 millions \$, contre un montant négatif de 21,3 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013
Revenu net d'intérêt	147 229 \$	137 691 \$	139 496 \$	140 149 \$	141 249 \$	138 726 \$	140 856 \$	141 437 \$
Autres revenus	79 409	82 988	78 664	81 272	78 396	78 164	75 253	74 094
Revenu total	226 638	220 679	218 160	221 421	219 645	216 890	216 109	215 531
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 531	1 531	1 472	1 508	1 511	5 498	1 136	1 006
Provisions pour pertes sur prêts	7 000	8 000	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 000
Frais autres que d'intérêt	161 037	158 750	160 697	166 299	155 973	159 904	159 133	172 651
Résultat avant impôts sur le résultat	57 070	52 398	45 491	43 114	51 661	40 988	45 340	31 874
Impôts sur le résultat	12 904	11 210	9 656	9 360	11 564	9 999	9 815	6 008
Résultat net	44 166 \$	41 188 \$	35 835 \$	33 754 \$	40 097 \$	30 989 \$	35 525 \$	25 866 \$
Résultat par action								
de base	1,44 \$	1,34 \$	1,16 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$
dilué	1,44 \$	1,34 \$	1,15 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	12,1 %	11,8 %	9,9 %	9,5 %	11,2 %	9,2 %	10,5 %	7,6 %
Actif au bilan ^[2] (en millions de dollars canadiens)	39 558 \$	37 656 \$	37 435 \$	36 483 \$	36 289 \$	35 932 \$	34 273 \$	33 911 \$
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	45 291 \$	42 313 \$	40 468 \$	42 591 \$	42 355 \$	39 375 \$	39 261 \$	38 526 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,48 \$	1,38 \$	1,32 \$	1,39 \$	1,35 \$	1,29 \$	1,29 \$	1,26 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,4 %	12,1 %	11,3 %	12,2 %	11,9 %	11,9 %	11,7 %	11,7 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers: présentation*. Les chiffres comparatifs de 2013 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2014. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 61 à 64 du rapport annuel 2014. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2015 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de normes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à la norme existante relative à la compensation des instruments financiers, comme il est mentionné à la rubrique « Modifications à la présentation de l'information financière », ainsi que les nouvelles normes et modifications sur les droits ou taxes et la comptabilité de couverture lors de la novation de dérivés. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes, les modifications à des normes existantes et les nouvelles méthodes comptables.

Modifications de normes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients et la présentation des états financiers. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2016, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du troisième trimestre clos le 31 juillet 2015, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	41 767 \$	38 790 \$	36 509 \$	113 993 \$	98 021 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	1 125	1 125	2 258	6 883	14 380
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	42 892 \$	39 915 \$	38 767 \$	120 876 \$	112 401 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 372 357 \$	1 348 139 \$	1 293 891 \$	1 352 020 \$	1 271 287 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,1 %	11,8 %	11,2 %	11,3 %	10,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	12,4 %	12,1 %	11,9 %	12,0 %	11,8 %

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Actif productif moyen

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a modifié sa définition de l'actif productif moyen, comme il est décrit à la rubrique « Modifications à la présentation de l'information financière » ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2014 ont été modifiées en conséquence.

L'actif productif moyen comprend les prêts de la Banque, déduction faite des provisions cumulatives, ainsi que les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente utilisées dans

les activités de trésorerie de la Banque, mais ne tient pas compte de l'actif productif moyen du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Marge nette d'intérêt

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a modifié sa définition de la marge nette d'intérêt, comme il est décrit à la rubrique « Modifications à la présentation de l'information financière » ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2014 ont été modifiées en conséquence.

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, comme il est présenté ci-après et dans le tableau de la rubrique sur les éléments d'ajustement.

Éléments d'ajustement

Les éléments d'ajustement sont liés aux regroupements d'entreprises ainsi qu'aux plans de restructuration et à une charge de rémunération spéciale liée à un départ à la retraite.

Les éléments liés aux regroupements d'entreprises ont trait à des profits et à des charges spéciaux découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition non récurrent et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants non récurrents et sans effet de trésorerie. La réévaluation de la contrepartie éventuelle et les frais liés aux regroupements d'entreprises ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait qu'ils ne sont pas récurrents. Les éléments liés aux regroupements d'entreprises sont inclus dans les résultats comme présentés du secteur d'activité B2B Banque.

Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques et comprennent des indemnités de départ et des pertes de valeur liées à des projets de TI. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature non récurrente et de l'importance des montants. Les charges de restructuration sont incluses dans les résultats comme présentés du secteur d'activité Particuliers et Entreprises et du secteur Autres.

La charge de rémunération a trait à l'ajustement au contrat d'emploi du chef de la direction de la Banque, M. Robitaille, apporté à la suite de l'annonce de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération est incluse dans le résultat comme présenté du secteur Autres.

Modifications à la présentation de l'information financière - compensation des instruments financiers et incidence sur la marge nette d'intérêt

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifiaient les exigences en matière de compensation des instruments financiers. Par conséquent, certaines valeurs acquises en vertu de conventions de revente et d'engagements connexes qui ont été compensés antérieurement au bilan sont désormais présentés selon leur montant brut. Ces retraitements ont entraîné une augmentation de l'actif total et du passif total, mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat global, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ou les flux de trésorerie de la Banque. Le tableau ci-après présente les ajustements.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU JUILLET 31 2014	AU 31 OCTOBRE 2014
Actif total - Comme présenté antérieurement	34 328 155 \$	34 848 681 \$
Incidence de l'adoption des modifications à l'IAS 32 sur l'actif total	1 961 122	1 634 104
Actif total	36 289 277 \$	36 482 785 \$

À la lumière de ces modifications, la Banque a passé en revue l'utilisation qu'elle fait de la marge nette d'intérêt à titre de mesure financière pour présenter un indicateur plus utile qui soit davantage conforme à la pratique de l'industrie. Désormais, la marge nette d'intérêt est définie comme le ratio du revenu net d'intérêt par rapport à l'actif productif moyen, compte non tenu de l'actif productif moyen du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux (« VMBL et MC »). Cette nouvelle mesure est axée sur les activités bancaires et élimine la volatilité de la marge nette d'intérêt liée à la variation des actifs utilisés dans les activités de courtage et les opérations de négociation. Pour les trimestres et l'exercice clos en 2014, les mesures de la marge nette d'intérêt et de l'actif productif moyen ont été modifiées en conséquence et sont présentées dans le tableau ci-après.

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		POUR L'EXERCICE CLOS LE
	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014	31 OCTOBRE 2014
Revenu net d'intérêt (A)	147 229 \$	141 249 \$	424 416 \$	420 831 \$	560 980 \$
Actif moyen - Comme présenté antérieurement (B)	s. o.	34 030 333	s. o.	33 818 073	34 023 265
Actif productif moyen - Comme présenté antérieurement	s. o.	32 914 630	s. o.	32 800 707	32 974 163
Incidence de l'adoption des modifications à l'IAS 32 sur l'actif productif moyen	s. o.	2 209 391	s. o.	1 450 801	1 536 926
Actif productif moyen de VMBL et MC	s. o.	(5 407 252)	s. o.	(4 505 311)	(4 654 654)
Actif productif moyen - Mesure mise à jour (C)	31 555 760 \$	29 716 769 \$	30 804 037 \$	29 746 197 \$	29 856 435 \$
Marge nette d'intérêt - Comme présentée antérieurement (A/B)	s. o.	1,65 %	s. o.	1,66 %	1,65 %
Marge nette d'intérêt - Mesure mise à jour (A/C)	1,85 %	1,89 %	1,84%	1,89 %	1,88 %

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 juillet 2015 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	28
État du résultat consolidé	29
État du résultat global consolidé	30
État de la variation des capitaux propres consolidé	31
État des flux de trésorerie consolidé	32
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	33
1. Information générale	33
2. Normes de présentation	33
3. Modifications de normes comptables à venir	34
4. Valeurs mobilières	35
5. Prêts	36
6. Titrisation de prêts	39
7. Capital-actions	40
8. Paiements fondés sur des actions	42
9. Avantages postérieurs à l'emploi	42
10. Instruments financiers – juste valeur	43
11. Information sectorielle	43
12. Regroupements d'entreprises	46
13. Événement subséquent	46

Bilan consolidé [1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JUILLET 2014
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		101 886 \$	126 247 \$	86 811 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		58 501	122 608	68 470
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 309 028	2 577 017	2 096 307
Détenues jusqu'à l'échéance		536 630	323 007	97 786
Détenues à des fins de transaction		2 374 329	1 980 436	2 230 169
		5 219 987	4 880 460	4 424 262
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		4 701 479	3 196 781	3 765 543
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 520 944	6 793 078	6 915 950
Hypothécaires résidentiels		15 580 496	14 825 541	14 726 535
Hypothécaires commerciaux		2 970 776	2 651 271	2 571 309
Commerciaux et autres		3 175 314	2 794 232	2 700 858
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		407 179	365 457	360 674
		28 654 709	27 429 579	27 275 326
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(111 703)	(119 371)	(122 222)
		28 543 006	27 310 208	27 153 104
Autres				
Immobilisations corporelles		58 267	68 750	72 250
Dérivés		327 763	132 809	119 810
Goodwill		64 077	64 077	64 077
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		187 729	207 188	209 764
Actif d'impôt différé		2 604	7 936	14 886
Autres actifs		292 426	365 721	310 300
		932 866	846 481	791 087
		39 557 725 \$	36 482 785 \$	36 289 277 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		19 008 763 \$	18 741 981 \$	18 782 447 \$
Entreprises, banques et autres		6 791 281	5 781 045	5 430 098
		25 800 044	24 523 026	24 212 545
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		2 428 506	1 562 477	1 579 354
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 727 938	2 215 965	2 442 021
Acceptations		407 179	365 457	360 674
Dérivés		157 933	90 840	94 621
Passif d'impôt différé		4 338	10	517
Autres passifs		707 127	869 029	811 685
		6 433 021	5 103 778	5 288 872
Dette liée aux activités de titrisation	6	5 245 340	4 863 848	4 824 777
Dette subordonnée		449 084	447 523	446 995
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	219 633	219 633	219 633
Actions ordinaires	7	466 334	465 854	460 757
Résultats non distribués		908 131	848 905	824 925
Cumul des autres éléments du résultat global		36 102	10 127	10 682
Réserve pour paiements fondés sur des actions	8	36	91	91
		1 630 236	1 544 610	1 516 088
		39 557 725 \$	36 482 785 \$	36 289 277 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
		31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Revenu d'intérêt						
Prêts		262 692 \$	251 074 \$	266 872 \$	777 315 \$	796 282 \$
Valeurs mobilières		10 045	9 749	9 922	30 931	30 379
Dépôts auprès d'autres banques		263	151	201	629	576
Autres, incluant les dérivés		16 273	14 441	10 403	41 354	30 758
		289 273	275 415	287 398	850 229	857 995
Frais d'intérêt						
Dépôts		108 999	105 568	112 232	327 593	335 063
Dettes liées aux activités de titrisation		28 627	28 068	29 758	85 548	89 427
Dettes subordonnées		4 033	3 938	4 038	12 008	12 002
Autres		385	150	121	664	672
		142 044	137 724	146 149	425 813	437 164
Revenu net d'intérêt		147 229	137 691	141 249	424 416	420 831
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		36 450	34 935	35 983	106 300	103 702
Revenus tirés des activités de courtage		15 663	17 373	16 667	48 036	48 866
Revenus liés aux comptes d'investissement		7 636	7 731	7 772	22 886	24 142
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		10 164	10 226	7 546	28 544	21 277
Revenus d'assurance, montant net		3 649	3 823	4 670	12 285	14 047
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		3 479	6 837	3 909	16 745	11 014
Autres		2 368	2 063	1 849	6 265	8 765
		79 409	82 988	78 396	241 061	231 813
Revenu total		226 638	220 679	219 645	665 477	652 644
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	12	1 531	1 531	1 511	4 534	8 145
Provisions pour pertes sur prêts	5	7 000	8 000	10 500	25 500	31 500
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		84 753	83 543	82 938	256 590	252 885
Frais d'occupation de locaux et technologie		50 149	48 782	45 465	147 327	137 047
Autres		26 135	26 425	26 006	76 567	75 128
Frais liés aux regroupements d'entreprises	12	—	—	1 564	—	9 950
		161 037	158 750	155 973	480 484	475 010
Résultat avant impôts sur le résultat		57 070	52 398	51 661	154 959	137 989
Impôts sur le résultat		12 904	11 210	11 564	33 770	31 378
Résultat net		44 166 \$	41 188 \$	40 097 \$	121 189 \$	106 611 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		2 399	2 398	3 588	7 196	8 590
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		41 767 \$	38 790 \$	36 509 \$	113 993 \$	98 021 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		28 951	28 945	28 775	28 946	28 674
dilué		28 956	28 952	28 783	28 953	28 681
Résultat par action						
de base		1,44 \$	1,34 \$	1,27 \$	3,94 \$	3,42 \$
dilué		1,44 \$	1,34 \$	1,27 \$	3,94 \$	3,42 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,56 \$	0,54 \$	0,52 \$	1,64 \$	1,54 \$
Actions privilégiées - série 10		s. o.	s. o.	0,33 \$	s. o.	0,98 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,75 \$	0,75 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,22 \$	0,81 \$	0,22 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Résultat net	44 166 \$	41 188 \$	40 097 \$	121 189 \$	106 611 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(10 301)	(1 565)	2 453	(11 523)	9 152
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	1 031	(798)	(1 532)	(2 389)	(3 829)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	23 893	(24 071)	2 254	39 887	(165)
	14 623	(26 434)	3 175	25 975	5 158
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(6 138)	1 271	(6 508)	(7 291)	(2 886)
Résultat global	52 651 \$	16 025 \$	36 764 \$	139 873 \$	108 883 \$

Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(3 358) \$	(665) \$	831 \$	(3 932) \$	3 177 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	311	(370)	(558)	(1 099)	(1 397)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	8 702	(8 773)	829	14 553	(54)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(2 251)	466	(2 386)	(2 674)	(1 058)
	3 404 \$	(9 342) \$	(1 284) \$	6 848 \$	668 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2015

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 31 octobre 2014	219 633 \$	465 854 \$	848 905 \$	13 337 \$	(3 210) \$	10 127 \$	91 \$	1 544 610 \$
Résultat net			121 189					121 189
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Pertes latentes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(11 523)		(11 523)		(11 523)
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 389)		(2 389)		(2 389)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					39 887	39 887		39 887
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(7 291)					(7 291)
Résultat global			113 898	(13 912)	39 887	25 975		139 873
Émission d'actions		480					(55)	425
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(7 196)					(7 196)
Actions ordinaires			(47 476)					(47 476)
Solde au 31 juillet 2015	219 633 \$	466 334 \$	908 131 \$	(575) \$	36 677 \$	36 402 \$	36 \$	1 630 236 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2014

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 31 octobre 2013	205 204 \$	446 496 \$	776 256 \$	9 536 \$	(4 012) \$	5 524 \$	91 \$	1 433 571 \$
Résultat net			106 611					106 611
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				9 152		9 152		9 152
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(3 829)		(3 829)		(3 829)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(165)	(165)		(165)
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(2 886)					(2 886)
Résultat global			103 725	5 323	(165)	5 158		108 883
Émission d'actions	122 071	14 261						136 332
Rachat d'actions	(107 642)		(2 358)					(110 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(8 590)					(8 590)
Actions ordinaires			(44 108)					(44 108)
Solde au 31 juillet 2014	219 633 \$	460 757 \$	824 925 \$	14 859 \$	(4 177) \$	10 682 \$	91 \$	1 516 088 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	44 166 \$	41 188 \$	40 097 \$	121 189 \$	106 611 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur prêts	7 000	8 000	10 500	25 500	31 500
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(959)	(1 220)	(2 099)	(6 190)	(5 494)
Profit sur vente de prêts hypothécaires commerciaux	—	—	—	—	(3 686)
Impôt différé	(1 060)	(446)	(920)	(2 132)	(667)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 485	3 565	4 082	10 707	12 111
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	9 648	9 766	9 893	29 057	29 482
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	—	—	—	4 100
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(552 377)	(359 828)	(52 629)	(1 256 569)	(172 753)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(188 691)	284 009	(115 410)	(393 893)	(77 585)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(1 381 352)	(93 992)	(512 522)	(1 504 698)	(1 533 490)
Intérêts courus à recevoir	11 345	(3 715)	3 199	9 107	(1 666)
Actifs dérivés	(74 013)	81 840	6 967	(194 954)	6 807
Dépôts	839 723	313 077	453 792	1 277 018	285 195
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	738 644	(84 661)	143 204	866 029	115 085
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	511 349	(370 602)	(116 203)	511 973	1 088 621
Intérêts courus à payer	(40 009)	(21 929)	(31 497)	(105 313)	(36 152)
Passifs dérivés	23 784	(43 973)	(6 873)	67 093	(7 420)
Autres, montant net	86 086	(56 694)	28 035	56 963	(6 226)
	36 769	(295 615)	(138 384)	(489 113)	(165 627)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation des acceptations	23 102	13 619	59 597	41 722	89 625
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	(200 649)	383 688	(71 230)	381 492	(149 937)
Produit net de l'émission d'actions privilégiées	—	—	—	—	122 071
Rachat d'actions privilégiées	—	—	(110 000)	—	(110 000)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	353	—	15	384	48
Dividendes	(34 189)	(2 344)	(13 523)	(54 466)	(38 239)
	(211 383)	394 963	(135 141)	369 132	(86 432)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(372 202)	(679 179)	(666 685)	(1 477 611)	(2 187 704)
Produit à la vente et à l'échéance	624 264	543 354	601 491	1 733 055	1 782 878
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(120 554)	(47 422)	(2 744)	(272 183)	(65 607)
Produit à l'échéance	5 085	46 748	295 003	58 560	616 695
Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux	—	—	—	—	106 084
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(2 474)	(3 466)	(13 767)	(10 308)	(53 844)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	35 841	3 995	54 756	64 107	57 532
	169 960	(135 970)	268 054	95 620	256 034
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	(4 654)	(36 622)	(5 471)	(24 361)	3 975
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période					
	106 540	143 162	92 282	126 247	82 836
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	101 886 \$	106 540 \$	86 811 \$	101 886 \$	86 811 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	184 557 \$	156 235 \$	178 345 \$	531 388 \$	477 495 \$
Intérêts reçus au cours de la période	301 042 \$	258 953 \$	293 248 \$	853 510 \$	854 222 \$
Dividendes reçus au cours de la période	6 912 \$	2 551 \$	2 258 \$	11 940 \$	6 342 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	7 839 \$	9 824 \$	3 985 \$	36 846 \$	16 264 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 juillet 2015 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 2 septembre 2015.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications de méthodes comptables

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifiaient les exigences en matière de compensation des instruments financiers. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013. Par conséquent, certaines valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements connexes qui ont été compensés antérieurement au bilan sont désormais présentés selon leur montant brut. Au 31 octobre 2014, l'adoption de ces modifications a entraîné une augmentation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente et des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat de 1,6 milliard \$ (respectivement 2,0 milliards \$ et 1,0 milliard \$ au 31 juillet 2014 et au 1^{er} novembre 2013). Ces retraitements ont entraîné une augmentation de l'actif total et du passif total, mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat global, les capitaux propres ou les flux de trésorerie de la Banque.

IFRIC 21, Droits ou taxes

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'IFRIC 21 contient des indications sur le moment où il convient de comptabiliser un passif aux fins du paiement de droits ou de taxes imposés par le gouvernement, ce passif étant comptabilisé selon l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Cette norme a été appliquée rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013 et n'a eu aucune incidence significative sur sa situation financière ni sur ses résultats.

IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, qui contiennent une exception à l'application des dispositions relatives à la cessation de la comptabilité de couverture lorsque la novation d'un dérivé désigné comme instrument de couverture répond à certains critères. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013 et n'ont eu aucune incidence sur sa situation financière ni sur ses résultats.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée de l'IFRS 9 est autorisée.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque évalue l'option d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies à l'heure actuelle dans l'IAS 39. Toutefois, l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation a été modifiée : l'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. L'application anticipée de cette modification, avant toute autre modification à la comptabilisation des instruments financiers, est autorisée par l'IFRS 9.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de perte de valeur attendue qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le nouveau modèle contient également des exigences accrues en matière d'informations à fournir sur les pertes de crédit attendues et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture. Le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 conserve les trois types de relations de couverture présentement disponibles en vertu de l'IAS 39 (la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net), mais comprend des modifications au test d'efficacité de la couverture. La nouvelle norme rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir concernant les activités de gestion des risques.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueront l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque.

3. Modifications de normes comptables à venir [suite]

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

IAS 1, Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à encourager davantage les entités à faire preuve de jugement professionnel pour déterminer quelle est l'information à divulguer et comment la structurer dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Profits nets réalisés	959 \$	1 220 \$	2 099 \$	6 190 \$	5 494 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(2 301)	(52)	(9)	(2 702)	(268)
	(1 342) \$	1 168 \$	2 090 \$	3 488 \$	5 226 \$

Profits et pertes latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

	AU 31 JUILLET 2015			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	568 307 \$	421 \$	— \$	568 728 \$
par des provinces	1 265 135	3 276	39	1 268 372
Autres titres d'emprunt	177 966	6 646	131	184 481
Titres adossés à des actifs	33 401	1 015	—	34 416
Actions privilégiées	120 099	136	11 979	108 256
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	138 878	9 390	3 493	144 775
	2 303 786 \$	20 884 \$	15 642 \$	2 309 028 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. Valeurs mobilières [suite]

	AU 31 OCTOBRE 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 129 337 \$	65 \$	74 \$	1 129 328 \$
par des provinces	1 041 510	699	76	1 042 133
Autres titres d'emprunt	175 522	5 561	119	180 964
Titres adossés à des actifs	38 672	1 104	2	39 774
Actions privilégiées	99 109	1 890	940	100 059
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	71 592	13 697	530	84 759
	2 555 742 \$	23 016 \$	1 741 \$	2 577 017 \$

	AU 31 JUILLET 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	814 622 \$	66 \$	100 \$	814 588 \$
par des provinces	858 810	323	6	859 127
Autres titres d'emprunt	194 617	6 688	60	201 245
Titres adossés à des actifs	43 172	1 238	16	44 394
Actions privilégiées	91 029	2 126	910	92 245
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	70 427	14 516	235	84 708
	2 072 677 \$	24 957 \$	1 327 \$	2 096 307 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Informations additionnelles à propos du portefeuille de valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JUILLET 2014
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	536 630 \$	323 007 \$	61 446 \$
Papier commercial adossé à des actifs	—	—	36 340
	536 630 \$	323 007 \$	97 786 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et des bons du trésor.

5. Prêts

Prêts et prêts douteux

	AU 31 JUILLET 2015					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 520 944 \$	15 694 \$	— \$	11 316 \$	27 223 \$	38 539 \$
Hypothécaires résidentiels	15 580 496	32 562	—	4 064	9 325	13 389
Hypothécaires commerciaux	2 970 776	43 714	1 939	8 168	12 743	22 850
Commerciaux et autres ^[1]	3 582 493	32 469	11 405	3 283	22 237	36 925
	28 654 709 \$	124 439 \$	13 344 \$	26 831 \$	71 528 \$	111 703 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 407,2 millions \$.

5. Prêts [suite]

AU 31 OCTOBRE 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 793 078 \$	22 359 \$	— \$	9 425 \$	28 986 \$	38 411 \$
Hypothécaires résidentiels	14 825 541	32 843	—	3 964	7 612	11 576
Hypothécaires commerciaux	2 651 271	16 633	3 917	1 884	20 736	26 537
Commerciaux et autres ^[1]	3 159 689	30 245	18 034	1 965	22 848	42 847
	27 429 579 \$	102 080 \$	21 951 \$	17 238 \$	80 182 \$	119 371 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 365,5 millions \$.

AU 31 JUILLET 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 915 950 \$	24 574 \$	— \$	9 365 \$	28 483 \$	37 848 \$
Hypothécaires résidentiels	14 726 535	33 110	—	2 802	6 066	8 868
Hypothécaires commerciaux	2 571 309	12 759	6 013	1 991	21 327	29 331
Commerciaux et autres ^[1]	3 061 532	35 546	21 550	2 256	22 369	46 175
	27 275 326 \$	105 989 \$	27 563 \$	16 414 \$	78 245 \$	122 222 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 360,7 millions \$.

Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts

POUR LES NEUF MOIS CLOS LES

	31 JUILLET 2015		31 JUILLET 2014	
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES
Solde au début de la période	3 917 \$	18 034 \$	21 951 \$	34 266 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	817	(675)	142	(5 078)
Radiations	(2 795)	(5 895)	(8 690)	(1 566)
Recouvrements	—	52	52	76
Intérêts courus sur les prêts douteux	—	(111)	(111)	(135)
Solde à la fin de la période	1 939 \$	11 405 \$	13 344 \$	27 563 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts

Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES					31 JUILLET 2014
	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	9 425 \$	3 964 \$	1 884 \$	1 965 \$	17 238 \$	12 049 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	22 996	2 436	7 045	1 535	34 012	27 608
Radiations	(26 026)	(1 556)	—	(15)	(27 597)	(26 995)
Recouvrements	5 208	(412)	—	—	4 796	4 759
Intérêts courus sur les prêts douteux	(287)	(368)	(761)	(202)	(1 618)	(1 007)
Solde à la fin de la période	11 316 \$	4 064 \$	8 168 \$	3 283 \$	26 831 \$	16 414 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour autres prêts

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES					31 JUILLET 2014
	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	28 986 \$	7 612 \$	20 736 \$	22 848 \$	80 182 \$	69 275 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(1 763)	1 713	(7 993)	(611)	(8 654)	8 970
Solde à la fin de la période	27 223 \$	9 325 \$	12 743 \$	22 237 \$	71 528 \$	78 245 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Une provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 5,3 millions \$ au 31 juillet 2015, à 7,4 millions \$ au 31 octobre 2014 et à 7,9 millions \$ au 31 juillet 2014.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 JUILLET 2015			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	93 964 \$	30 717 \$	8 284 \$	132 965 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	220 816	38 591	26 114	285 521
	314 780 \$	69 308 \$	34 398 \$	418 486 \$
	AU 31 OCTOBRE 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	82 681 \$	26 571 \$	5 350 \$	114 602 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	232 217	58 137	32 706	323 060
	314 898 \$	84 708 \$	38 056 \$	437 662 \$

5. Prêts [suite]

	AU 31 JUILLET 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	82 274 \$	27 040 \$	5 452 \$	114 766 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	266 407	52 771	24 986	344 164
	348 681 \$	79 811 \$	30 438 \$	458 930 \$

6. Titrisation de prêts

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers titrisés qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JUILLET 2014
Prêts hypothécaires résidentiels	4 486 366 \$	4 341 612 \$	4 218 378 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	3 635	14 372	3 756
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	31 193	106 489	386 944
Autres valeurs mobilières	536 630	323 007	97 786
Dette liée aux activités de titrisation	(5 245 340) \$	(4 863 848) \$	(4 824 777) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	155 569 \$	616 682 \$	230 709 \$	992 190 \$	721 688 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	128 300 \$	109 862 \$	124 406 \$	340 163 \$	290 135 \$

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

ÉCHÉANCE	TAUX	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2015	
		VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE INITIALE
Nouvelle émission de dette liée au programme des obligations hypothécaires du Canada			
Décembre 2019	2,06 %	217 007 \$	219 565 \$
Mars 2020	Variable ^[1]	119 864 \$	119 781 \$
Juin 2020	1,26 %	188 305 \$	187 318 \$
Juin 2020	1,52 %	155 607 \$	154 641 \$
Nouvelle émission de dette liée aux conduits à vendeurs multiples			
Jusqu'en février 2020	Variable ^[2]	308 572 \$	300 396 \$

[1] Le taux d'intérêt sur la dette liée à la transaction sur les OHC venant à échéance en mars 2020 est fondé sur le taux d'intérêt nominal variable des OHC déterminé au moyen du taux offert par les courtiers canadiens (Canadian Dealer Offered Rate) de trois mois.

[2] Le taux d'intérêt sur la dette liée aux conduits à vendeurs multiples est fondé sur le coût de financement des conduits et correspond au taux du papier commercial adossé à des actifs émis par les conduits, majoré des frais de programme connexes.

7. Capital-actions

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2015		31 JUILLET 2014	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 10				
En circulation au début de la période	s. o.	s. o.	4 400 000	107 642 \$
Rachat d'actions	s. o.	s. o.	(4 400 000)	(107 642)
En circulation à la fin de la période	s. o.	s. o.	—	— \$
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début de la période	5 000 000	122 071 \$	s. o.	s. o.
Émission d'actions	—	—	5 000 000	125 000
Frais d'émission nets	s. o.	—	s. o.	(2 929)
En circulation à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Total des actions privilégiées en circulation à la fin de la période	9 000 000	219 633 \$	9 000 000	219 633 \$

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2015		31 JUILLET 2014	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 942 999	465 854 \$	28 532 412	446 496 \$
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	12 000	408	—	—
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	1 620	80	304 865	14 286
Frais d'émission nets	s. o.	(8)	s. o.	(25)
Total des actions ordinaires en circulation à la fin de la période	28 956 619	466 334 \$	28 837 277	460 757 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Au cours du troisième trimestre 2015, aucune action ordinaire n'a été émise en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (1 620 actions ordinaires au cours des six premiers mois de 2015).

Dividendes déclarés

Le 19 août 2015, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les actions privilégiées série 11 et série 13 aux actionnaires inscrits en date du 8 septembre 2015. Au cours de sa réunion tenue le 2 septembre 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,56 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2015 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2015. La Banque a aussi déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront achetées sur le marché. Par conséquent, aucun escompte ne s'appliquera au prix d'achat de ces actions ordinaires.

7. Capital-actions [suite]

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 4,5 %, 6,0 % et 8,0 % pour 2015. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres.

De plus, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires, au 1^{er} janvier 2013, au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En date du 1^{er} janvier 2015, le BSIF a remplacé, en fonction de sa ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier publiée en octobre 2014, le ratio actif/fonds propres (RAFP) par un nouveau ratio de levier. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence du RAFP antérieur du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan, et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2015. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 31 JUILLET 2015		AU 31 OCTOBRE 2014	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	466 334 \$	466 334 \$	465 854 \$	465 854 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	36	36	91	91
Résultats non distribués	908 131	908 131	848 905	848 905
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	(575)	(575)	13 338	13 338
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[1]	(220 124)	(85 249)	(240 964)	(48 193)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 153 802	1 288 677	1 087 224	1 279 995
Actions privilégiées non admissibles à dividende non cumulatif ^[2]	97 562	97 562	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles à dividende non cumulatif	122 071	122 071	122 071	122 071
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(41 247)	s. o.	(51 262)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	219 633	178 386	219 633	168 371
Fonds propres de catégorie 1	1 373 435	1 467 063	1 306 857	1 448 366
Dette subordonnée ^[3]	310 667	310 667	355 048	355 048
Provisions cumulatives collectives	76 853	76 853	87 546	87 546
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(2 646)	(1 058)	(1 925)	(385)
Fonds propres de catégorie 2	384 874	386 462	440 669	442 209
Total des fonds propres	1 758 309 \$	1 853 525 \$	1 747 526 \$	1 890 575 \$

[1] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et de série 10 rachetées par la suite par la Banque.

[3] Nette d'un montant de 138,4 millions \$ (92,5 millions \$ au 31 octobre 2014) attribuable au retrait progressif de 10 % par année des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du troisième trimestre 2015, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et 12 000 options d'achat d'actions ont été exercées. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JUILLET 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JUILLET 2014
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	8 000	20 000	20 000

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,6 millions \$ ont été converties en 50 730 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 30 350 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 50,85 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2017. Au cours du deuxième trimestre 2015, la Banque a attribué 708 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 49,41\$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2017. Aucune attribution n'a été réalisée au cours du troisième trimestre 2015.

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,4 million \$ ont été converties en 27 412 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune attribution n'a été réalisée au cours des deuxième et troisième trimestres 2015.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 147 243 unités d'actions de performance évaluées à 50,85 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2017 et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune attribution n'a été réalisée au cours des deuxième et troisième trimestres 2015.

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Frais découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	4 416 \$	3 544 \$	5 311 \$	10 443 \$	11 394 \$
Incidence des couvertures	(1 634)	(1 862)	(3 899)	(1 426)	(4 892)
	2 782 \$	1 682 \$	1 412 \$	9 017 \$	6 502 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie était de 49,3 millions \$ au 31 juillet 2015 (37,8 millions \$ au 31 octobre 2014 et 38,1 millions \$ au 31 juillet 2014).

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2015	31 JUILLET 2014
Régimes de retraite à prestations définies	4 233 \$	4 095 \$	4 313 \$	12 561 \$	12 758 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 663	1 630	1 707	4 923	5 004
Autres régimes	369	357	351	1 095	1 042
	6 265 \$	6 082 \$	6 371 \$	18 579 \$	18 804 \$

10. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond aux cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2014. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

De plus, les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 418,3 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 juillet 2015. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

11. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les trois secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et Entreprises, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Le secteur Particuliers et Entreprises répond aux besoins financiers des clients d'affaires partout au Canada et à ceux des particuliers au Québec. La Banque sert les particuliers par l'entremise d'un réseau de succursales et de guichets automatiques, et fournit un vaste éventail de produits d'épargne, d'investissement et de financement. Les services électroniques et mobiles, ainsi que les produits transactionnels, les services de cartes et les produits d'assurance renforcent son offre. Elle propose aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux promoteurs immobiliers une gamme exhaustive de solutions de financement, y compris des solutions de crédit-bail, d'investissement, de gestion de trésorerie et de services internationaux.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., un courtier de plein exercice, et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Le secteur Autres, comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont éliminées dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2015

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	104 430 \$	45 896 \$	819 \$	(3 916) \$	147 229 \$
Autres revenus	54 291	8 652	16 270	196	79 409
Revenu (perte) total(le)	158 721	54 548	17 089	(3 720)	226 638
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 531	—	—	1 531
Provisions pour pertes sur prêts	4 295	2 705	—	—	7 000
Frais autres que d'intérêt	106 297	30 615	13 680	10 445	161 037
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	48 129	19 697	3 409	(14 165)	57 070
Impôts sur le résultat (recouvrement)	11 912	5 386	717	(5 111)	12 904
Résultat net (perte nette)	36 217 \$	14 311 \$	2 692 \$	(9 054) \$	44 166 \$
Actif moyen ^[1]	18 927 695 \$	9 223 233 \$	5 843 646 \$	4 166 246 \$	38 160 820 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2015

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	99 978 \$	41 612 \$	715 \$	(4 614) \$	137 691 \$
Autres revenus	51 773	8 540	18 411	4 264	82 988
Revenu (perte) total(le)	151 751	50 152	19 126	(350)	220 679
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 531	—	—	1 531
Provisions pour pertes sur prêts	5 876	2 124	—	—	8 000
Frais autres que d'intérêt	103 354	32 535	14 511	8 350	158 750
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	42 521	13 962	4 615	(8 700)	52 398
Impôts sur le résultat (recouvrement)	10 330	3 830	502	(3 452)	11 210
Résultat net (perte nette)	32 191 \$	10 132 \$	4 113 \$	(5 248) \$	41 188 \$
Actif moyen ^[1]	18 758 813 \$	8 903 789 \$	5 662 897 \$	4 027 019 \$	37 352 518 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	99 591 \$	44 402 \$	568 \$	(3 312) \$	141 249 \$
Autres revenus	50 854	8 804	17 924	814	78 396
Revenu (perte) total(le)	150 445	53 206	18 492	(2 498)	219 645
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	1 511	—	—	1 511
Provisions pour pertes sur prêts	8 759	1 741	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	102 355	30 553	14 341	7 160	154 409
Frais liés aux regroupements d'entreprises (voir note 12)	—	1 564	—	—	1 564
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	39 331	17 837	4 151	(9 658)	51 661
Impôts sur le résultat (recouvrement)	9 378	4 802	1 114	(3 730)	11 564
Résultat net (perte nette)	29 953 \$	13 035 \$	3 037 \$	(5 928) \$	40 097 \$
Actif moyen ^{[1][2]}	18 219 862 \$	8 794 768 \$	5 502 217 \$	3 722 877 \$	36 239 724 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2015

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	305 378 \$	129 568 \$	2 260 \$	(12 790) \$	424 416 \$
Autres revenus	156 647	25 908	51 165	7 341	241 061
Revenu (perte) total(le)	462 025	155 476	53 425	(5 449)	665 477
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	4 534	—	—	4 534
Provisions pour pertes sur prêts	19 343	6 157	—	—	25 500
Frais autres que d'intérêt	312 499	94 130	42 109	31 746	480 484
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	130 183	50 655	11 316	(37 195)	154 959
Impôts sur le résultat (recouvrement)	31 075	13 789	2 102	(13 196)	33 770
Résultat net (perte nette)	99 108 \$	36 866 \$	9 214 \$	(23 999) \$	121 189 \$
Actif moyen ^[1]	18 733 771 \$	8 985 362 \$	5 594 999 \$	3 965 804 \$	37 279 936 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

[2] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Par conséquent, l'actif moyen de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté de 2 211,3 millions \$ et l'actif moyen du secteur Autres a diminué de 1,9 million \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2014. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	295 237 \$	133 976 \$	1 757 \$	(10 139) \$	420 831 \$
Autres revenus	148 594	27 013	50 490	5 716	231 813
Revenu (perte) total(le)	443 831	160 989	52 247	(4 423)	652 644
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	8 145	—	—	8 145
Provisions pour pertes sur prêts	26 449	5 051	—	—	31 500
Frais autres que d'intérêt	302 111	93 100	41 487	28 362	465 060
Frais liés aux regroupements d'entreprises (voir note 12)	—	9 950	—	—	9 950
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	115 271	44 743	10 760	(32 785)	137 989
Impôts sur le résultat (recouvrement)	26 758	13 193	2 887	(11 460)	31 378
Résultat net (perte nette)	88 513 \$	31 550 \$	7 873 \$	(21 325) \$	106 611 \$
Actif moyen ^{[1][2]}	18 111 373 \$	8 880 856 \$	4 602 167 \$	3 674 478 \$	35 268 874 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

[2] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Par conséquent, l'actif moyen de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté de 1 463,0 millions \$ et l'actif moyen du secteur Autres a diminué de 12,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

12. Regroupements d'entreprises

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis de 14,8 millions \$ est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à 1,5 million \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2015 (1,5 million \$ pour les trimestres clos le 30 avril 2015 et le 31 juillet 2014).

Contrepartie éventuelle

Le 30 mai 2014, la Banque a conclu une entente avec la Société de Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle initialement évaluée à 5,9 millions \$ pour un montant total de 10,0 millions \$. Par conséquent, la Banque a comptabilisé une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014 pour tenir compte de l'entente.

Frais liés aux regroupements d'entreprises

En 2014, la Banque a engagé des coûts liés à la conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres frais, aux fins principalement de l'intégration des anciennes activités de la Fiducie AGF. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises. L'intégration des activités de la Fiducie AGF a pris fin au quatrième trimestre 2014.

13. Événement subséquent

Le 12 août 2015, la Banque a fait l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement auprès du Groupe Banque TD pour une contrepartie au comptant de 0,6 milliard \$. La Banque a fait l'acquisition de ce portefeuille de prêts pour réitérer l'engagement de B2B Banque envers la communauté des conseillers et renforcer sa position de chef de file dans le segment des prêts à l'investissement. Ce portefeuille fait partie des actifs du secteur isolable B2B Banque.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

CODE CUSIP /
SYMBOLE BOURSIER

DATE DE CLÔTURE
DES REGISTRES*

DATE DE PAIEMENT
DES DIVIDENDES*

Actions ordinaires

51925D 10 6 LB

Premier jour
ouvrable de :

janvier
avril
juillet
octobre

1^{er} février
1^{er} mai
1^{er} août
1^{er} novembre

Actions privilégiées

Série 11
Série 13

51925D 84 1 LB.PR.F
51925D 82 5 LB.PR.H

**
**

15 mars
15 juin
15 septembre
15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.